



# Lettre

Numéro 20 | Mai 2015



L'affiche annonçant les manifestations du 50<sup>e</sup> anniversaire d'Ada 13.

## Ada 13 : cinquante ans, et plus si affinités

L'assemblée générale statutaire d'Ada 13 s'est tenue le 7 avril à la Maison des associations, avec une forte participation et un notable renouvellement de l'assistance. L'année 2014 a été marquée par les manifestations du cinquantième anniversaire de notre association. De nombreux adhérents ont participé à la préparation de trois événements qui ont concrétisé cet anniversaire :

- L'exposition du 20 au 30 octobre à la mairie du 13<sup>e</sup> sur le thème : « une histoire parisienne de la démocratie participative », constituée de 18 panneaux retraçant l'histoire sociologique et urbaine de l'arrondissement, les interventions d'Ada 13 et une perspective sur la Métropole du Grand Paris ;
- Un film de 28 minutes, réalisé par Bruno Maruani, retraçant l'histoire de l'association et de ses actions ;
- Un colloque tenu le 25 octobre à l'École d'architecture Paris - Val-de-Seine, sur le thème « Ada 13 et le treizième : cinquante ans d'histoire partagée ».

Ces manifestations ont connu un grand succès et ont accru la notoriété de notre association. Les documents qui ont permis de les préparer sont en ligne sur notre blog et sont à la disposition de tous les amoureux du 13<sup>e</sup> et de son histoire, soucieux de son avenir. Les actes du colloque seront publiés au premier semestre 2015. La priorité accordée à l'anniversaire n'a pas empêché Ada 13 de poursuivre ses activités habituelles et notamment sa contribution à la démocratie participative de Paris et du 13<sup>e</sup> : comité permanent de concertation Paris-Rive gauche, conseils de quartier, modification du PLU, participation à la Plateforme des associations de quartier, etc.

L'assemblée générale du 7 avril a donné lieu à un débat passionnant (et parfois passionné) sur le projet de construction des tours Duo dans le secteur Masséna-Bruneseau. L'association a ensuite rencontré la commissaire enquêtrice et lui a remis une contribution à l'enquête publique, dont vous trouverez copie dans la suite de cette *Lettre*.

Nos projets pour 2015 sont ambitieux. Outre la publication des actes du colloque, nous projetons de concevoir et d'éditer un abécédaire citoyen des termes d'urbanisme, illustré par les thématiques et des exemples du 13<sup>e</sup> arrondissement, afin de mettre à la disposition des participants aux réunions et aux débats sur l'aménagement les éléments techniques que spécialistes et responsables se plaisent parfois à réserver aux initiés.

Nous allons également engager une réflexion sur « la démocratie participative en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle et le rôle des associations ». Trois sujets vont particulièrement retenir notre attention :

- L'évaluation du rôle des conseils de quartier, avec leur nouveau découpage, leur nouveau règlement intérieur et la création de commissions inter-CQ ;
- Le bilan de la concertation Paris-Rive gauche ;
- La démocratie 2.0 et l'irruption d'Internet.

Des groupes de travail vont approfondir ces sujets et, à l'automne, une journée d'études permettra de faire la synthèse de nos réflexions et de déboucher sur une prise de position publique de l'association. Tous les lecteurs de cette Lettre qui souhaitent s'associer à cette réflexion sont les bienvenus. Faites-nous connaître les sujets sur lesquels vous êtes disponibles pour apporter une contribution.

Pierre Deblock, président d'Ada 13 ■

## Hommage à Pierre Chomette

« Allo Pierre, c'est Pierre... » On se téléphonait de temps en temps, et ça commençait toujours ainsi. Cela ne se reproduira plus, Pierre Chomette s'est éteint fin décembre 2014, dans sa maison de retraite de Levallois.

Il fut un animateur infatigable de notre association, il en était la mémoire vivante, lui qui prenait des notes et remplissait des cahiers d'écolier de son écriture serrée. Sa contribution à notre revue *ABC 13* était essentielle. Il a longtemps représenté Ada 13 au bureau du CICA. Il suivait avec persévérance nos demandes de subvention en empêchant gentiment mais fermement les services de s'endormir sur notre dossier.

Avec Aimée, son épouse, disparue en 2002, il formait un couple dont l'union était évidente, d'un grand dévouement à la paroisse Saint-Marcel.

Il s'occupait encore récemment de la vie de sa maison de retraite et continuait à s'intéresser à la vie de l'association. Il était rassuré de savoir que l'esprit des pionniers y était toujours présent. Au moment de son décès, il était encore à jour de sa cotisation.

Nous ne l'oublierons pas.

Pierre Deblock ■



aménager,  
bâtir,  
créer...

## ACTUALITÉ URBAINE

### Les tours Duo : l'enquête publique

La société Ivanhoé Cambridge Investissements France, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, a déposé une demande de permis de construire pour deux tours de 180 mètres (39 étages) et 122 mètres (27 étages) de haut au 51 rue Bruneseau. Ce sont les tours Duo dont l'architecte est Jean Nouvel.

Une enquête publique a eu lieu en mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement du 9 février au 20 mars.

Ada 13 a rencontré la commissaire enquêtrice et a déposé le texte ci-dessous sur le registre de l'enquête. Vous trouverez sur le blog et la page Facebook de l'association des observations complémentaires.

#### Enquête sur les tours Duo : l'avis d'Ada 13

Le 19 mars 2015

##### Introduction

##### 1. Rappel de l'avis d'Ada 13

###### sur l'aménagement du secteur Bruneseau

(avis formulé dans le cadre du comité permanent de concertation de la ZAC Paris-Rive gauche et lors de l'enquête sur la révision du PLU)

Dès 2009, lors de la présentation par l'atelier Lion de la programmation du secteur Masséna-Bruneseau, dans le cadre de la concertation Paris-Rive gauche, Ada 13 avait manifesté son opposition au parti adopté par la Mairie de Paris consistant à créer de toutes pièces, sur ces deux espaces encadrant une gare de triage, des quartiers parisiens « habituels » mêlant logements, équipements scolaires, activités, commerces et bureaux. Ada 13 demandait que soient pris en compte la réalité du site, un nœud de circulation exceptionnel, pour y créer un pôle logistique favorisant une mobilité durable et abriter des entreprises artisanales ainsi que de jeunes PME spécialisées, notamment, dans la rénovation et l'entretien du bâti parisien, le recyclage des matériaux de déconstruction.

Ada 13 exprimait ces mêmes réserves en mars 2010, lors de la révision du PLU Masséna-Bruneseau en vue de l'édification d'un quartier de ville dense dans cette zone excentrée et marquée par la présence d'infrastructures lourdes apportant des nuisances exceptionnelles. Elle estimait que l'amélioration des transports en commun prévue ne serait pas suffisante pour répondre à l'accroissement des déplacements que ce projet générera et elle rappelait les opportunités de cet espace pour développer un pôle logistique attractif dédié aux entreprises artisanales.

##### 2. Un avis actualisé dans la perspective du Grand Paris

Le secteur Bruneseau prend une dimension symbolique dans le cadre nouveau de l'organisation en cours de la Métropole du Grand Paris, puisque c'est un secteur trait d'union entre Paris et sa proche banlieue. C'est un exemple très concret de la persistance de la coupure que constitue encore le périphérique, avec, de chaque côté, des projets qui s'ignorent.

Or les tours Duo dans leur dimension paysagère ne pourront être ignorées des communes voisines. Comment celles-ci vont-elles interpréter ce signal persistant venu de la capitale ?

##### Notre diagnostic sur le projet des tours Duo :

Ce projet apparaît isolé de son contexte urbain, et l'analyse du dossier d'enquête publique renforce cette impression :

- en ignorant la proximité d'Ivry-sur-Seine ;
- en introduisant une rupture d'échelle très importante dans le paysage urbain ;
- en laissant très peu de place aux espaces publics.

##### Les points qui posent problème :

Concernant l'enquête publique dans son principe, son périmètre d'étude doit inclure la commune d'Ivry-sur-Seine car ses quartiers limitrophes et certains de ses projets sont impactés directement par le projet des tours Duo, sur les plans économique, urbanistique et environnemental.

Concernant le projet proprement dit, l'étude d'impact, orientée et sélective, montre les limites et les défauts du projet :

**a. sur le volet paysager :** les deux tours Duo vont émerger sans transition, brutalement, dans un paysage très marqué par les infrastructures, sur fond d'installations industrielles côté Ivry et au débouché de l'avenue de France, côté Paris. La rupture d'échelle par rapport au paysage local est flagrante, elle est évidemment voulue par l'architecte et les promoteurs, mais elle sera subie par les riverains. À l'échelle du grand paysage, l'étude d'impact montre que ces émergences seront visibles de tout Paris et de sa banlieue. Les habitants du 13<sup>e</sup> ont parfaitement intégré les échelles plus modestes des tours d'habitation et les tours de la BnF, il n'était pas nécessaire de leur imposer cette intrusion massive de bâtiments à la texture et aux formes agressives. La skyline actuelle de l'arrondissement, visible de tout Paris et des environs, établit un profil de hauteurs plus modestes, qu'il suffirait d'enrichir de formes et de textures plus contemporaines pour obtenir l'effet de signal urbain visiblement recherché.

**b. sur le volet déplacements :** les promoteurs du projet Duo mettent en avant pour justifier la concentration de plus de 6 000 emplois l'interconnexion ou la proximité de nombreux réseaux de transports collectifs. Mais, dans le détail, la situation est plus problématique.

Les tours se situeront à proximité d'une station du tramway T3, mais ce dernier, déjà chargé pendant les heures de

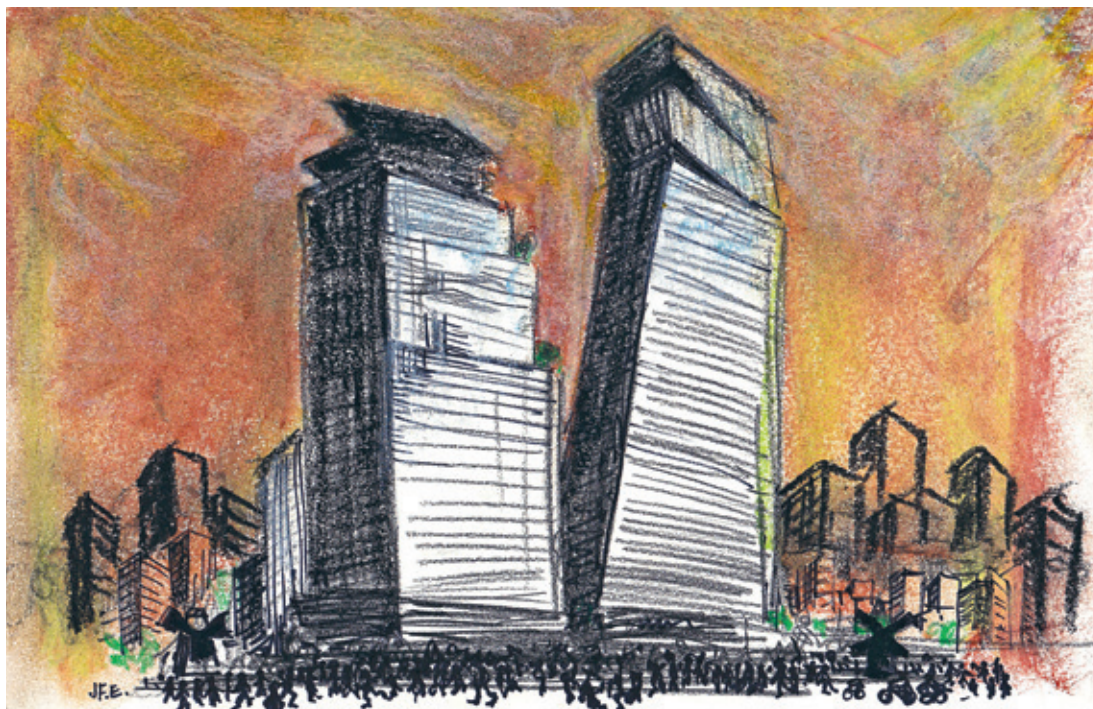


Illustration : Jean-François Eihorn : Les tours Duo

pointe, dispose d'une capacité limitée. Elle est actuellement de 9 730 voyageurs (2 sens réunis) durant l'heure de pointe (intervalle de 4 minutes), ce qui à titre de comparaison est loin de la capacité théorique (2 sens réunis) d'une ligne du métro parisien qui va de 30 000 à plus de 45 000, selon les lignes. Une réduction de l'intervalle de passage à 3 minutes permettrait d'augmenter la capacité de 25 % (12 160 voyageurs), à condition que cela ne perturbe pas trop la circulation, car le tramway a priorité sur les autres véhicules au niveau des carrefours (la marge de manœuvre est donc très limitée).

Le prolongement de la ligne 10 à Ivry assurerait une meilleure desserte du site, mais le projet n'est toujours pas décidé et, s'il se fait, il ne faut pas espérer une mise en service avant 2030. En effet, les études n'étant pas encore engagées, il faudra attendre le contrat de plan État-Région 2020-2025, puis, probablement, le contrat 2025-2030 pour une mise en place de la totalité des crédits permettant de le réaliser.

La ligne 14 du métro et le RER C sont des transports en commun performants, mais la station Bibliothèque-François-Mitterrand qu'ils desservent est éloignée, et le sera encore plus pour les tours supplémentaires prévues ultérieurement.

Le futur réseau de bus T-Zen, prévu en principe en 2020, dessert un bassin d'emploi limité et, malgré le haut niveau de service attendu, il aura un faible impact en période de pointe.

Il n'est donc pas possible de partager l'optimisme des promoteurs du projet quant à la capacité des transports collectifs à absorber les trafics de pointe générés par les tours. Le programme de construction sur ce site doit donc être revu à la baisse.

**c. sur le volet espace public :** le niveau zéro et le belvédère distinguent plusieurs types d'espaces plus ou moins accessibles au public et qui sont pour la plupart plantés de façon banale.

Ces restrictions d'usage laissent peu de place aux espaces publics, et ces aménagements paysagers n'apparaissent pas spécifiquement adaptés aux fortes turbulences atmosphériques des « pieds de tour ». L'étude aérodynamique amorcée dans l'étude d'impact est notoirement insuffisante. Elle doit être complétée et permettre de préciser l'organisation de ces espaces pour les rendre « vivables ».

Dans cet esprit de continuité et de qualité d'usage des espaces publics il est également regrettable que les halls des tours ne soient pas ouverts au public.

### Notre position :

**Ada 13 s'oppose à ce projet en l'état, surdimensionné, déconnecté de son contexte et insuffisamment concerté.**

L'association demande qu'il soit ramené à des proportions plus modestes, mieux articulé à son environnement urbain clairement explicité, plus compatible avec la sensibilité des habitants aux constructions en très grande hauteur, en agissant sur les points suivants :

- réduire significativement le programme de bureaux ;
- limiter les hauteurs en prenant pour référence le gabarit des tours existantes sur le 13<sup>e</sup>, la tour Duo2 représentant l'émergence maximale souhaitable dans le paysage ;
- ouvrir plus généreusement les espaces publics du rez-de-chaussée des tours, sans restriction d'accès et avec le maximum de confort climatique ;
- dans le même esprit, rendre les halls des tours accessibles au public.

**Il paraît donc important de prolonger la concertation et de l'élargir à tous les riverains.**

aménager,  
bâtir,  
créer...



## ACTUALITÉ URBAINE

### Les tours Duo : quel signal ?

**Des tours jumelles déhanchées, juchées sur un énorme socle enterré de neuf étages. Le tout implanté dans un invraisemblable nœud d'infrastructures aux portes de Paris, ça ressemble fort... à un non-événement urbanistique. Il fallait trouver preneur pour ce site ingrat, en cherchant du côté de la logistique plutôt que du côté du tertiaire de prestige. Pourtant la Semapa a réussi son coup en vendant ce terrain enclavé à des promoteurs, y compris la Caisse des dépôts du Québec, dont on se demande ce qu'elle vient faire là.**

On comprend vite que l'utilité publique doit être recherchée dans la localisation de 6 000 emplois, qui partiront peut-être demain vers d'autres tours ou dans la « nature », au gré des courants de nomadisme du tertiaire. L'hôtel ne désemplira pas et, pour le reste, la prise de risque financier est privée, ou considérée comme telle, donc il n'y a pas de quoi s'émouvoir.

Pour peu qu'on puisse en juger correctement sur maquette numérique, le niveau zéro du socle des tours ne produit aucun service public et limite son urbanité à ces fameux espaces privés ouverts au public, pas toujours ouverts. Ce seront de toute façon des zones d'inconfort climatique comme il en existe toujours en pied de tour. À juste titre, les services de l'État déplorent l'absence d'étude aérodynamique, mais à quoi bon étudier ce qu'on ne souhaite pas traiter ?

Un nœud d'interconnexion des transports publics justifie selon les promoteurs la concentration d'emplois sur ce site déconnecté du tissu urbain environnant. On peut y croire mais il vaut mieux voir ça de près. Résumons : aux heures de pointe, un tramway presque saturé, des lignes de

métro éloignées, une ligne 10 prolongée peut-être en 2030, une ligne de bus T-zen aux capacités limitées. On sait aussi que les transports collectifs parisiens ne peuvent déjà plus, malgré de constantes modernisations, absorber le trafic des heures de pointe. Et les tours Duo ne sont qu'un début.

L'étude d'impact est un modèle du genre, à la fois parce qu'elle est plutôt bien faite et parce qu'elle obéit à la loi du genre « pavé ». Même si le résumé, très dense, tente de synthétiser les informations pour le grand public, il faudra bien se décider un jour à formuler plus simplement les diagnostics écologiques. Et revenir aux maquettes physiques...

De très gros efforts sont faits pour construire plus écologique : labellisation HQE, recyclage partiel des eaux pluviales, énergies renouvelables, réglementation thermique 2012 (RT2012), verdissement de terrasses, il faut reconnaître un effort qui va au-delà du *green washing* habituel. Même si, pour être juste, il faudrait intégrer l'énergie grise nécessaire à la construction de ces mégastructures acier, béton et verre et mettre au bilan global leur improbable durabilité<sup>1</sup>.

Le volet paysage de cette étude n'est pas un cadeau... Le paysagiste s'en tire plutôt bien en proposant de multiples points de vue permettant de se faire une idée de l'impact des nouvelles venues sur le paysage urbain. Ce qui fonctionne plutôt bien à grande échelle, du point de vue de l'architecte et du promoteur qui recherchent une visibilité maximale.

Mais, dans le contexte de la ZAC et plus largement dans celui du 13<sup>e</sup>, cette brutale rupture d'échelle ne fait pas sens. Ces tours apporteront leur modernité dans un contexte urbain déjà très marqué par les constructions hautes, mais qu'apportera leur démesure ? La skyline du 13<sup>e</sup>, incluant la BnF, existe déjà. Elle marque le paysage parisien, et les habitants se l'approprient comme patrimoine lié à l'histoire locale. À une échelle plus humaine ?

Ce projet se veut singulier, il est surdimensionné dans toutes ses composantes : un coup de gomme dans le programme et un trait de crayon plus ajusté feraient du bien à tout le monde. Y compris peut-être au promoteur.

Enfin, pour penser plus large, revenons à la fonction de signal que jouent les tours — on dit en langage savant les émergences — dans le paysage parisien et même francilien. Mais le problème est : quel signal ? Car si Paris s'entoure de tours, tantôt raides, tantôt déhanchées, tantôt triangulaires, quel message la capitale va-t-elle délivrer à la banlieue, à cette banlieue qui participera demain du Grand Paris. Au fait, qu'en pensent les Ivryens ? **Emmanuel Leguy** ■

1. 2014 a été l'année d'un événement : la destruction à grands frais d'un IGH du Front de Seine.

### Chronique du Grand Paris

C'est en 2007 que le président de la République lance la définition d'un projet d'aménagement global dénommé « Grand Paris ». Le concept du Grand Paris évolue au cours des années, se focalisant à une certaine période sur le projet d'un métro circulaire en banlieue. Aujourd'hui le Grand Paris se décline en trois chantiers : les transports avec le métro, l'aménagement avec les Contrats de développement territorial et la gouvernance avec la Métropole. **Danièle Navarre** ■

À lire sur notre blog, l'article « Qu'entend-on par Grand Paris ? »

<http://ada13.com/wordpress/2015/04/12/quentend-on-par-grand-paris/>

Le Bureau du Comité permanent de concertation de Paris-Rive gauche a décidé le 21 janvier 2015 de faire un état des lieux de l'opération, aujourd'hui à mi-parcours, afin de faire identifier par un regard extérieur ses fragilités et ses dysfonctionnements mais aussi ses opportunités et ses forces. Cette étude devrait fournir aux partenaires de la concertation des bases pour appréhender la suite de l'opération dans les secteurs restant à aménager.

## Du réemploi dans nos pratiques QUOTIDIENNES

Du 26 septembre 2014 au 4 janvier 2015 avait lieu au Pavillon de l'Arsenal une exposition fort intéressante :

« Matière grise - matériaux / réemploi / architecture ».

**Consommer plus de matière grise pour consommer moins de matières premières, cela réduit les coûts et développe la créativité. C'est ce que nous montraient les 75 projets présentés.**

Les matériaux usés peuvent être réemployés de mille façons. À Bruxelles, les briques de seconde main construisent les pavillons d'aujourd'hui ; dans le Massachusetts, les portiques d'un viaduc autoroutier structurent une villa ; à Saint-Denis, le bardage refusé pour un centre commercial enveloppe désormais la prestigieuse Académie nationale contemporaine des arts du cirque ; à Madrid, les tuiles d'hier cloisonnent et transforment un lieu culturel d'avant-garde ; à Bali, des centaines de fenêtres à claire-voie habillent un hôtel ; en Alabama, 72 000 dalles de moquette portent la maison de Lucy ; même le futur siège du Conseil européen à Bruxelles se pare d'une façade composée de 3 000 fenêtres récupérées. . .

Le réemploi ouvre un immense catalogue de possibles : bétons préfabriqués, pilotis maritimes, traverses de chemin de fer, enrouleurs de câble, plaques de plâtre peuvent devenir fondations, parements, isolants acoustiques, structures, façades, etc.

En France, il semble que cette démarche soit plutôt réservée à l'accueil des personnes les plus défavorisées.

Dans le bidonville du quartier des murs à pêches de Montreuil, des étudiants de l'École d'architecture de Paris-Belleville construisent avec les habitants une cuisine collective. Les portes et les fenêtres sont collectées par les habitants. Le Relais fournit un isolant issu de vêtements recyclés.

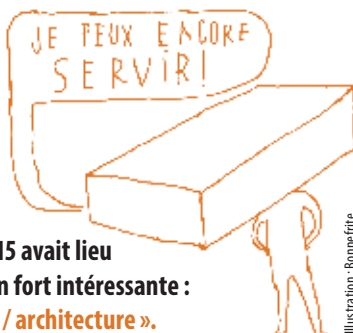


Illustration: Bonnefille

À Saint-Denis, Emmaüs Coup de Main installe en bordure du périphérique une structure d'hébergement pour des familles d'origine roumaine issues des campements voisins en utilisant d'anciens Algéco de chantiers isolés du froid et du bruit grâce à des matériaux récupérés.

L'ENSA de Bretagne construit un bâtiment sans programme et une salle d'eau communautaire dans un village précaire habité par des Roms à l'aide de caisses de déménagement en bois, de fenêtres déclassées et de panneaux signalétiques d'une course cycliste.

À Aubervilliers, les bâtisseurs d'Emmaüs construisent deux maisons individuelles pour l'association Habitats solidaires. Des palettes de transport constituent l'ossature des murs et des planchers et le coffrage des fondations. Des pneus forment l'assise du platelage de la terrasse. Des bois glanés permettent de renforcer le mur de refend intérieur et de réaliser la palissade.

Un panneau en fin d'exposition laisse rêver : la construction d'un mètre carré de logement collectif génère 13,5 kg de déchets inertes en mélange ; 5,7 kg de déchets non dangereux en mélange ; 0,45 kg de métal ; 1,8 kg de plâtre ; 1,3 kg de bois ; 25 kg d'emballage. Chaque année, l'Île-de-France produit environ 40 millions de tonnes de déchets, dont 12 % issus de l'industrie, 14 % de déchets ménagers et 74 % de déchets de chantiers.

Françoise Samain ■

## Une idée en l'air ?

Au centre du parc André-Citroën, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, en bordure de la Seine, un ballon captif permet pour 12 euros de voir de haut tout Paris, le fleuve sinueux, la Défense, la banlieue ouest. . . Étant lentement monté à 150 mètres, le visiteur porte au loin son regard par temps clair, il fait le tour en quelques minutes et en toute sécurité de la petite nacelle circulaire. Et, trop rapidement à son goût, il redescend se poser en douceur.

Le ballon en activité étant proche du lieu du premier envol d'une Montgolfière, on se dit qu'un second ballon serait intéressant dans le 13<sup>e</sup>, à proximité du lieu d'atterrissage de ce premier vol humain. Partie de La Muette avec à son bord Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes, cette Montgolfière, dont l'air était



chauffé par un feu de paille, a parcouru environ neuf kilomètres, pour se poser sur ce qu'on appelle maintenant la Butte aux Cailles, le 21 novembre 1783, une vingtaine de minutes plus tard. On pourrait envisager l'installation d'un second ballon captif, sinon place d'Italie, le lieu est exigu, du moins dans le parc de Choisy, qui permettrait de voir Paris et en particulier de bien observer le sud-est de la ville en train de se construire et de prendre de la hauteur.

Ce monument mobile nous donnerait une idée plus précise du Grand Paris en chantier, il célébrerait l'événement avec plus d'éclat que la discrète pierre tombale dressée place Paul-Verlaine. Cette ascension plaisante serait une leçon de géographie dès lors qu'une panoplie d'instruments d'optique nous offrirait des vues nouvelles et variées, à diverses distances et dans toutes les directions. La question de l'emplacement est la plus délicate.

Jacques Goulet ■

aménager,  
bâtir,  
créer...



## VIE DU TREIZIÈME

# Du nouveau à Paris Habitat

Paris Habitat va construire un immeuble comprenant 64 logements familiaux (7 logements locatifs très sociaux, 32 PLS et 25 PLUS), une résidence de travailleurs migrants de 60 studios, une crèche de 44 berceaux, 900 m<sup>2</sup> de commerces et 470 m<sup>2</sup> d'activités sur le lot B1A4 situé entre le boulevard du Général-Jean-Simon et la rue Berlier, sur la rive nord de l'allée Paris-Ivry, à l'emplacement des anciens silos de stockage des Ciments Calcia. Ce programme d'une grande mixité s'installe donc sur un fort dénivelé, à la limite de Paris. Il fait partie des immeubles de 50 m de hauteur (15 étages) prévus dans le nouveau PLU.

Tania Concko a été choisie comme architecte par un jury auquel participait André Mesas, représentant le conseil de quartier Patay-Masséna dans la concertation Paris-Rive gauche. Le permis de construire devait être déposé début 2015, les travaux débuteront en 2016, et les locaux seront livrés au premier semestre 2018.

Paris Habitat et l'architecte ont proposé un projet innovant du point de vue

de l'insertion du bâtiment dans la ville et du vivre ensemble.

Le hall d'entrée des logements, accessible par le boulevard du Général-Jean-Simon, est pensé comme un grand salon collectif, et un jardin d'hiver à R + 9, ouvert à tous les habitants, pourra accueillir des événements résidentiels qui développent le lien social.

La résidence sociale, qui désengorgera celle de la rue Bellière, s'articule sur une partie du rez-de-chaussée boulevard du Général-Jean-Simon et se déploie le long de l'allée Paris-Ivry.

Les foyers de travailleurs migrants organisant des activités culturelles au sein de leurs locaux, le hall d'accès abritera un lieu d'exposition et sera ouvert sur le quartier.

Ada 13 apprécie particulièrement la volonté de développer les espaces de rencontre en interne et l'ouverture sur la ville. Une telle réflexion sur les halls d'immeubles gagnerait à être reprise par d'autres promoteurs de Paris-Rive gauche.

Françoise Samain ■

Le groupe « activités » de la concertation Paris-Rive gauche s'est réuni le 31 mars 2015. L'objectif était de faire le point sur les projets de la Mairie de Paris pour que de petites activités s'installent dans cette zone.

La réunion était attendue car, si 100 000 m<sup>2</sup> de locaux sont prévus dans la programmation, leur réalisation a été reportée au cours des années, et le doute grandit sur la capacité d'accueillir dans la ZAC autre chose que des sièges sociaux ou des administrations. Il a fallu que les associations et les représentants des conseils de quartier obtiennent qu'une étude soit demandée à l'IAU et au GRECAM pour qu'on y voie un peu plus clair sur le type d'entreprises susceptibles d'être accueillies, la nature des contraintes liées à l'urbanisme et à la programmation retenus.

Cette étude a mis en évidence en 2012 que l'accueil de petites entreprises aurait un coût pour la Mairie de Paris qui devrait consentir des loyers inférieurs à ce qu'ils devraient être en fonction du prix de revient des locaux et que l'objectif annoncé de 100 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités était très ambitieux et nécessitait une politique volontariste.

Le 31 mars, la Ville de Paris a recensé 87 000 m<sup>2</sup> de surfaces potentielles pour l'accueil de ces petites activités, dont 38 000 m<sup>2</sup> susceptibles d'être utilisés d'ici 2020. Elle a annoncé qu'elle envisage des loyers adaptés et le recours à un opérateur pour piloter l'opération et soutenir cette stratégie. C'est plutôt une bonne nouvelle pour les associations.

Françoise Samain ■

### Le comité de rédaction

Françoise Cellier  
Pierre Deblock  
Brigitte Einhorn  
Jacques Goulet  
Emmanuel Leguy  
Martine Rigoir  
Françoise Samain

### Création graphique

Alex Gulphe

### Impression

Graphirel  
01 45 81 23 83

### Association pour le développement et l'aménagement du 13<sup>e</sup> arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie  
75013 Paris

Tél. : 01 45 35 19 02

Courriel : [ada13@ada13.com](mailto:ada13@ada13.com)

Twitter : @Ada13Paris

Site : [www.ada13.com](http://www.ada13.com)

N° ISSN : 1968-780X

Directeur de la publication :

Pierre Deblock

### Depuis l'été 2014, Brigitte Einhorn a donné trois conférences :

- « Ada 13, 50 ans d'histoire au cœur de la vie du 13<sup>e</sup> », le 18 septembre 2014 à la Société d'histoire et d'archéologie du XIII<sup>e</sup> arrondissement, dans le cadre du cinquantenaire de notre association ;
- « Histoire du quartier des Deux-Moulins », le 8 février 2015, à l'occasion des 20 ans de la paroisse Saint-Jean-des-Deux-Moulins ;
- « Présentation de l'histoire du 13<sup>e</sup> arrondissement », le 9 avril 2015, dans les locaux des Ateliers pluriculturels, association qui intervient dans le domaine de l'éducation populaire et de l'intégration des personnes d'origine asiatique.

Ces conférences ont donné à notre association l'opportunité de rencontrer des acteurs de la vie locale et d'évoquer le passé du 13<sup>e</sup> arrondissement, créé tardivement dans l'histoire parisienne (1860).

Le 13<sup>e</sup>, qui a eu longtemps une image d'arrondissement ouvrier et populaire, a été complètement remodelé dans les années 1960 et il a servi de laboratoire pour les opérations de rénovation, en illustrant, notamment par ses tours, un nouvel urbanisme. Sa métamorphose se poursuit aujourd'hui avec l'opération PRG qui se fait connaître par ses audaces architecturales et par la place désormais donnée au secteur tertiaire, aux universités et à la recherche.

## Philippe Lucas

Paris 13<sup>e</sup> arrondissement, 1900-1940  
« Mémoires des rues »

Parigramme, 192 p., 9,90 euros.

Ce livre est plein d'enseignements sur notre arrondissement dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

On y trouve des éléments sur les métiers, les commerces, la vie des enfants, les tenues des femmes, les automobiles, le tramway, l'apparition d'un avion ou d'un dirigeable.

La sélection et la reproduction des photos sont excellentes.

Si la ville est souvent grouillante de vie, l'architecture urbaine se révèle parfois dans toute sa sobriété géométrique. Le lecteur se plaît à chercher le treizième actuel sous ces images.

J. G. ■